

[Accueil](#) > [Vos informations](#) > [Espace presse](#) > [Les communiqués de presse](#) > [2ème trimestre 2007](#)
remarquables performances françaises célébrées à Bruxelles (11 juin 2007)

Les remarquables performances françaises célébrées à Bruxelles
(11 juin 2007)

Les performances françaises en matière de réduction du nombre de morts et des dangers liés au trafic routier reconnues et acclamées lors de la première Conférence du « Road Safety PIN »¹ aujourd'hui.

Ces dernières années, la France a réduit le nombre de morts sur les routes plus vite que tout autre pays européen. De 2001 à 2005, le nombre de morts annuels a diminué de 35%, soit 2 844 vies sauvées chaque année, le meilleur résultat parmi les pays européen, tant en terme de pourcentage² qu'en chiffres bruts³. La France est ainsi devenue le meilleur contributeur à l'objectif européen de réduire de moitié le nombre de morts d'ici 2010.

Ce succès s'explique principalement par un meilleur respect des règles de la route. Combattant l'incivisme au volant sur tous les fronts, la France est le seul pays européen à avoir été capable de réduire la vitesse moyenne sur tous les types de route de 6 à 10% sur ces cinq dernières années⁴. C'est l'élément clef de la réussite de ce pays dans la lutte contre l'insécurité routière⁵. Le taux de port de la ceinture à l'avant est également un des plus élevés d'Europe⁶.

Ces résultats remarquables ont été rendus possible grâce à l'engagement au sommet de l'État de faire de la lutte contre l'insécurité routière une priorité nationale. Cet engagement s'est accompagné d'un renforcement des contrôles de police et d'un changement progressif des comportements de la population, y compris des conducteurs. Parallèlement, la mise en oeuvre du contrôle sanction automatisé et l'installation de 1 500 radars a permis de rationaliser l'action des forces de l'ordre et d'affirmer le principe fondamental d'égalité devant la sanction. Encore récemment responsable de 16% des tués sur les routes européennes, la France est en passe de devenir un exemple à suivre pour assurer la sécurité des usagers de la route.

Recevant le prix récompensant les performances de son pays, Cécile Petit, Déléguée Interministérielle à la Sécurité Routière a déclaré: « Le bilan français est très encourageant. En cinq ans, environ 10 400 vies ont été sauvées et 130 000 blessés épargnés. Mais il reste fragile. C'est pourquoi il nous faut continuer à démontrer qu'il n'y a pas de fatalité. Toute politique de sécurité routière nécessite une politique de prévention ambitieuse et à long terme à côté d'une politique de contrôle ferme. Pour être pleinement efficace, il convient d'agir sur l'ensemble des facteurs de risque - infrastructure, véhicules, usagers - en associant pleinement tous les acteurs nationaux et locaux concernés ».

« Les résultats français démontrent qu'une volonté politique forte garantit des progrès rapides » a ajouté Jörg Beckmann, directeur exécutif d'ETSC⁷. « Ils montrent également que réduire la vitesse est possible et permet de sauver de nombreuses vies humaines. »

Voir aussi sur le

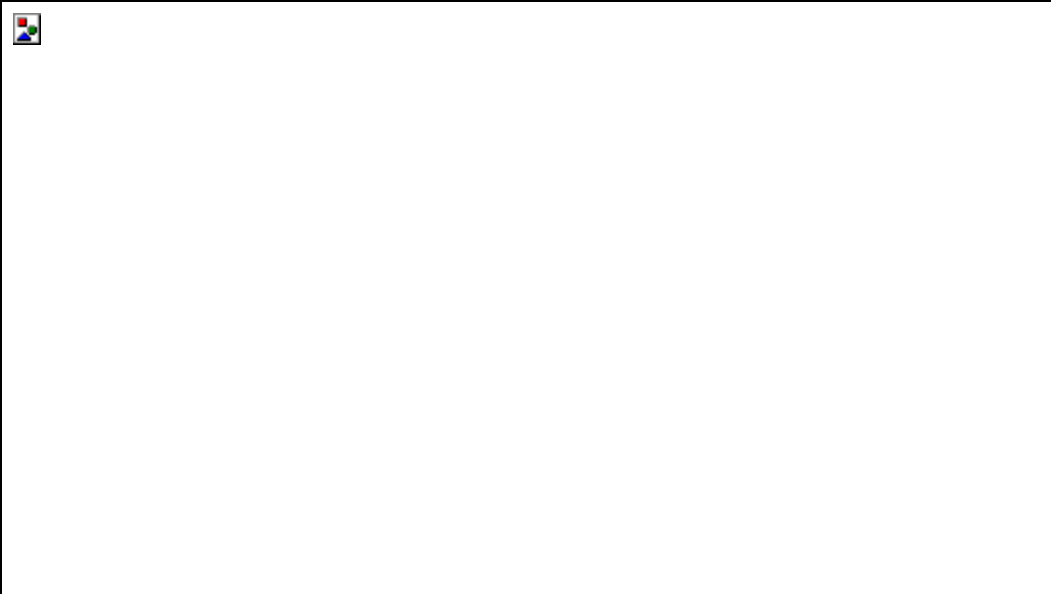
- [Les actualités](#)
- [Les campagnes de communication](#)

Pour plus d'information www.etsc.be/PIN ou contacter Graziella Jost, chargée de projet : graziella.jost@etsc.be, tel. +32 (0)2 230 41 06 ou portable +32 (0)484 94 87 09.

Notes:

1 Lancé en juin 2006, l'Index de Performance en Sécurité Routière ou « Road Safety Performance Index (PIN) » compare les performances de 27 pays européens. www.etsc.be/PIN .

2 Evolution du nombre de morts entre 2001 et 2005 (en %). Source: CARE et données nationales



3 Commission Européenne 2007: Sécurité routière : Comment ça va dans votre pays ?

4 Evolution de la vitesse moyenne des voitures particulières tout type de route confondu (en km/h). Source: ONISR



5 L'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONSR) a montré que 75% des 31% de réduction du nombre de morts sur les routes entre 2002 et 2005 pouvait être attribué au contrôle sanction automatisé. ONISR 2006: Impact du contrôle sanction automatisé sur la sécurité routière (2003 -2005). Paris, France

6 Conseil Européen de la Sécurité des Transports (ETSC) 2007: Raising Compliance with Road Safety Law. 1st Road Safety PIN Report

7 Le Conseil Européen de la Sécurité des Transports (ETSC) est une organisation non gouvernementale, à but non lucratif, dédiée à la réduction du nombre et de la gravité des accidents de la route. Basé à Bruxelles, le Conseil vise à promouvoir une politique européenne de sécurité dans les transports basée sur les résultats de la recherche dans ce domaine. Le Conseil regroupe 37 organisations membres à travers toute l'Europe et collabore avec plus de 150 experts. www.etsc.be/PIN.